



Les peu qualifiés toujours mieux formés

BRUXELLES Le nombre de chômeurs sous-qualifiés en chute de 31 % sur dix ans

- La réforme de l'Etat a permis de renforcer le budget consacré à la formation.
- L'offre s'étoffe toujours plus.
- De nombreux stagiaires enchaînent plusieurs formations pour retrouver le chemin de l'emploi.

Ca bouge, à Bruxelles, pour la formation professionnelle ! Chiffres à l'appui : le nombre de places est en constante augmentation à la capitale. Depuis le début de la législation, la hausse est de 18 % : Bruxelles Formation et ses partenaires sont passés d'une offre de 18.458 places en 2014 à 21.899 en 2016. La hausse est similaire pour le nombre de stagiaires, qui a grimpé de 13.365 à 15.786 personnes. Un seul et même demandeur d'emploi fait parfois plusieurs formations sur la même année, d'où le différentiel entre ces deux indicateurs.

« L'objectif de 20.000 places fixé par l'accord de gouvernement bruxellois est ainsi largement dépassé, commente Olivia P'tito, directrice générale de l'institution (PS). Quant aux 20.000 bénéficiaires, nous nous en rapprochons. »

Elle se réjouit de cette évolution, d'autant qu'elle est persuadée que la formation permet de diminuer la fracture sociale des compétences. On sait que Bruxelles est confrontée à un problème de main-d'œuvre infraqualifiée. Cela commence à changer, précise-t-elle, chiffres de l'Observatoire bruxellois de l'emploi à l'appui : « Il y avait, en 2016, 31 % de demandeurs d'emploi faiblement et moyennement qualifiés en moins qu'en 2006. On ne parle jamais de cela, mais cela mérite d'être souligné. Quand on travaille avec des publics cibles identifiés et qu'on a les moyens de nos actions, il faut le reconnaître, les évolutions sont positives. C'est important de parler de ce qui fonctionne. Cela ne fera que croître avec le plan formation 2020. »

Une offre renforcée

Cette baisse s'explique par différents facteurs : l'Observatoire épingle la hausse générale du niveau de qualification de la population, les politiques d'activation mais aussi les exclusions du chômage. Selon l'institution, « cette diminution doit être nuancée par le constat que la probabilité de sortir du chômage reste la moins élevée pour les personnes infraqualifiées ».

En ce qui concerne la formation, il faut préciser que ce secteur a bénéficié de budget supplémentaire via la sixième



Olivia P'tito, directrice générale de Bruxelles formation, se félicite d'avoir dépassé les 20.000 places de formation prévues par l'accord de gouvernement. © SYLVAIN PIRAUX

réforme de l'Etat et la garantie Jeunes de l'Europe (permettre à chaque jeune de moins de 25 ans de bénéficier d'un emploi, d'un stage ou d'une formation). « Depuis 2011, nous avons beaucoup renforcé l'offre, constate Myriam Dahan, directrice du pôle Tremplin. Nous offrons des formations dans des secteurs porteurs d'emploi, comme l'accueil, la vente, la sécurité... Elles sont assez courtes car souvent, plus vite la personne est lancée, mieux c'est. » Il y a une vraie demande du côté des demandeurs d'emploi : ils sont 2.400 à avoir franchi les portes du festival de la formation la semaine passée.

La logique prônée est celle du « ré-accrochage » : de nombreux stagiaires enchaînent plusieurs formations pour retrouver le chemin de l'emploi. « Nous sommes en train de déployer davantage l'offre de formation, notamment dans les nouveaux métiers du numérique, précise Olivia P'tito. Il faut vraiment rendre ces modules accessibles au plus grand nombre, y compris aux personnes qui n'ont pas, sur papier, un niveau de scolarité élevé, mais qui ont des compétences en la matière. » Au pôle Management et multimédias, le directeur Michel Gérin confirme : « Peu importe le niveau d'études si les compétences sont là. De plus en plus d'employeurs acceptent cela. »

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

les stagiaires « Chacun a sa chance »

TÉMOIGNAGES

Au pôle Tremplin jeunes de Bruxelles Formation, quelques jeunes sont en train de suivre une formation d'agent d'accueil. Pendant 5 mois, ils apprennent les langues, l'informatique, l'expression orale, la communication... Aujourd'hui, ils préparent un exposé. « On sera en stage fin septembre pendant un mois et demi et on espère tous être engagés après », lance Wendy, 23 ans. « Et si on n'est pas engagé, on nous aide encore pendant une semaine à trouver un emploi », renchérit Pranvera, 22 ans.

La plupart de ces jeunes n'ont pas de diplôme du supérieur. Alors, ils comptent vraiment sur cette formation pour trouver un emploi. Wendy assure : « On est tous assez confiants, l'année passée, plusieurs personnes ont trouvé un job après cette formation. On nous a dit que plus de 70 % des stagiaires trouvaient un emploi après. »

« On peut évoluer, on apprend de tout »

Certains ont entamé des études supérieures, sans succès : c'est le cas de Zaineb, qui a laissé tomber un cursus

d'interprétariat. Elle n'a pas d'expérience professionnelle et aimerait se lancer. John aussi a tenté la haute école, sans succès.

D'autres ont déjà une expérience professionnelle, comme Chana et Pranvera, qui ont été vendeuses. Chana avait envie d'une meilleure qualité de vie et Pranvera d'un contrat fixe. « J'ai fait des remplacements à gauche à droite mais ça n'a débouché sur rien », explique-t-elle.

Wendy, de son côté, a arrêté l'école en troisième secondaire pour devenir coiffeuse, mais elle en a eu marre de ce secteur : « C'était mal payé, les horaires n'étaient pas faciles. » Elle est ravie de suivre cette formation : « Chacun a sa chance, on peut évoluer, on apprend de tout. » Chana approuve : « On va avoir des bases en bureautique, cela veut dire qu'après on pourra se perfectionner et se diversifier avec d'autres formations. Par exemple, le secrétariat dentaire. »

Ces jeunes placent beaucoup d'espoir dans cette formation – à raison, selon leur formatrice : il y a des débouchés. Ils sont aussi ravis d'avoir une seconde chance et de pouvoir acquérir des compétences autrement qu'à l'école. ■

A-C. B.



Wendy, John et Chana comptent sur leur formation au Tremplin jeunes de Bruxelles Formation pour intégrer le marché du travail. © DR

Recep Tayyip Erdogan s'en prend à Yvan Mayeur

SOMMET DE L'OTAN Le président turc vilipende la décision du bourgmestre de la capitale d'interdire un de ses meetings

Les préparatifs en vue du sommet de l'Otan des 24 et 25 mai prochains à Bruxelles, notamment en matière de sécurité, vont bon train. La police de Bruxelles Capitale-Ixelles est sur les dents pour assurer la sécurité des chefs d'Etat, et c'est dans ce contexte que le président turc Recep Tayyip Erdogan, s'exprimant dans les médias turcs, s'en est pris avec virulence vendredi au bourgmestre de la Ville de Bruxelles Yvan Mayeur (PS), comme l'ont repéré nos confrères de *Het Laatste Nieuws*. En cause, comme le confirme Yvan Mayeur, le refus de la Ville de Bruxelles d'accéder à la de-



« Ma responsabilité se limite à la sécurité sur le territoire de la Ville de Bruxelles », se défend Mayeur. © HATIM KAGHAT

mande officielle des autorités turques d'autoriser un meeting devant l'hôtel où logera le président turc, place Stéphanie. « Nous avons refusé pour des raisons évidentes de sécurité, précise le bourgmestre. La police aura suffisamment à faire pour assurer la sécurité des 29 chefs d'Etat qui seront présents pour en plus autoriser une manifestation à l'adresse de la jeunesse turque en Belgique. »

Tout en nuances, le président turc dépasse toutefois le cadre de cette interdiction pour s'en prendre directement au bourgmestre bruxellois, l'accusant tout bonnement de vouloir lui interdire l'accès au sol belge,

toujours selon *Het Laatste Nieuws*. « Cet homme n'est pas un représentant de l'Otan, commente le président turc devant les caméras d'une télévision nationale (la vidéo sous-titrée en néerlandais est reprise par le site web de *Het Laatste Nieuws*). Je ne vais pas rendre visite à la mairie de Bruxelles ni à des membres du gouvernement belge. Je me rends au sommet de l'Otan. » Et à l'attention toute spéciale d'Yvan Mayeur, il ajoute : « Il ferait mieux de réfléchir au maintien de la propriété dans les rues de sa ville. » C'est que, selon certains médias belges, Yvan Mayeur aurait également exprimé un refus au

souhait du président turc de venir à Bruxelles 12 à 24 heures avant le sommet de l'Otan pour rencontrer ses concitoyens. Ce qu'Yvan Mayeur nie formellement. « Je n'ai pas à m'exprimer sur la présence d'un chef d'Etat étranger sur le territoire belge et je ne l'ai pas fait, assure-t-il. Ma responsabilité se limite à la sécurité sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Et en effet, nous ne pouvons pas autoriser un meeting place Stéphanie durant un sommet de l'Otan. » Et de conclure : « Mais pour la propriété des rues de la Ville, on fait des progrès, vous savez... » ■

PIERRE VASSART